

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 75 du 22 septembre 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE TEMPORAIRE

Texte 9

ARRÊTÉ

fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense.

Du 29 août 2023

ARRÊTÉ fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense.

Du 29 août 2023

NOR A R M M 2 3 0 1 7 9 5 A

Pièce(s) jointe(s) :

Une annexe.

Texte(s) abrogé(s) :

À compter du 1er juillet 2023 :

> [Arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense.](#)

Référence de publication :

La directrice de la délégation à l'information et à la communication de la Défense,

Vu le décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié pris pour l'application du décret n° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36) ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41),

Arrête :

Art. 1^{er}. Pour les militaires servant au sein de la délégation à l'information et à la communication de la Défense, la liste prévue à l'article 2 de l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire, susvisé, est fixée en annexe.

L'annexe désigne les postes effectivement occupés par des militaires éligibles, qui ouvrent droit à la prime de commandement et de responsabilité militaire au 1^{er} juillet 2023.

Art. 2. L'arrêté du 20 décembre 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein de la délégation à l'information et à la communication de la Défense est abrogé à compter du 1^{er} juillet 2023.

Art. 3. Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur le 1^{er} juillet 2023.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

La directrice de la délégation à l'information et à la communication de la Défense,

Madame Olivia PENICHO.

ANNEXE

ANNEXE.

POSTES OUVRANT DROIT À LA PRIME DE COMMANDEMENT ET DE RESPONSABILITÉ MILITAIRE (PCRM) AU 1ER JUILLET 2023.

POSTES DE RESPONSABILITÉ MILITAIRE

1- Postes de responsabilité militaire de 1^{er} niveau

Identifiant du poste	Libellé ETR	Code CREDO de la formation d'emploi
09S5001150	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5C/15	09S5000
09S5001207	CONSEILLER COMMUNICATION	09S5000
09S5001225	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5B/14	09S5000

2- Postes de responsabilité militaire de 2^{ème} niveau

Identifiant du poste	Libellé ETR	Code CREDO de la formation d'emploi
09S5001204	CHEF DE CABINET 5A/13	09S5000
09S5000857	EXPERT HAUT NIVEAU RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES 5B/14	09S5000
09S5001201	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5B/14	09S5000
09S5001198	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5B/14	09S5000
09S5001001	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5B/14	09S5000

09S5001240	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5B/14	09S5000
09S5001244	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5A/13	09S5000
09S5001241	EXPERT COMMUNICATION HAUT NIVEAU 5A/13	09S5000

3- Postes de responsabilité militaire de 3^{ème} niveau

Identifiant du poste	Libellé ETR	Code CREDO de la formation d'emploi
09S5000953	CADRE SUPERIEUR FONCTION ADMINISTRATIVE 5A/13	09S5000
09S5001245	CHARGE DE COMMUNICATION 4/12	09S5000
09S5001257	CHARGE DE COMMUNICATION 4/12	09S5000

4- Postes de responsabilité militaire de 4^{ème} niveau

Identifiant du poste	Libellé ETR	Code CREDO de la formation d'emploi
09S5001272	CHARGE DE COMMUNICATION 4/12	09S5000
09S5001156	CHARGE DE COMMUNICATION 4/12	09S5000
09S5000757	ASSISTANT D'ADMINISTRATION 3B/23	09S5000

09S5001284

TECHNICIEN METIERS
DE L'IMAGE 3A/22

09S5000